

COMMUNE :

UTUROA

# PROCÈS-VERBAL

## d'élection du président et du vice-président de la délégation spéciale

Vu l'article L. 2121-36 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur n° 9700135C du 19 août 1997 ;

Vu l'arrêté n°HC 432/DIRAJ/BRE du 6 avril 2021 instituant une délégation spéciale au sein de la commune de Uturoa ;

Considérant aux termes de la circulaire susvisée que « la délégation spéciale élit au scrutin secret et à la majorité de ses membres son président et, s'il y a lieu, son vice-président »

Est procédé ce jour, jeudi 8 avril 2021, à 14h38

- l'élection du président, au scrutin secret et à la majorité des membres de la délégation spéciale :

M. Alain ASTRE 3 Voix unanimité

- l'élection du vice-président, au scrutin secret et à la majorité des membres de la délégation spéciale :

M. Frédéric DUCHER 3 Voix unanimité

Signatures des membres de la délégation spéciale :

Alain ASTRE

Frédéric DUCHER

Jean-Marie SCHEMITH



Ce procès-verbal sera affiché, dès signature, à la mairie de Uturoa

COMMUNE :

UTUROA

# PROCÈS-VERBAL

## d'installation de la délégation spéciale

-----

Vu l'article L. 2121-36 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur n° 9700135C du 19 août 1997 ;

Vu l'arrêté n°HC 432/DIRAJ/BRE du 6 avril 2021 instituant une délégation spéciale au sein de la commune de Uturoa ;

-----

Est installée ce jour, jeudi 8 avril 2021, à 14h32

la délégation spéciale au sein de la commune de Uturoa, composée ainsi qu'il suit conformément à l'arrêté susvisé :

- M. Alain ASTRE, adjoint au chef de la subdivision administratives des îles sous le Vent ;
- M. Frédéric DUCHER, ancien commandant de la brigade territoriale de Raiatea ;
- M. Jean-Marie SCHEMITH, retraité de l'administration.

Signatures des membres de la délégation spéciale :

Alain ASTRE



Frédéric DUCHER



Jean-Marie SCHEMITH



Ce procès-verbal sera affiché, dès signature, à la mairie de Uturoa